

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE**

**MAIRIE
DE
MARQUEFAVE
31390**

**☎ 05.61.87.85.13
Fax 05.61.87.31.13**

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira, à la mairie, salle du conseil municipal,
Le Jeudi 16 Novembre 2023 à 19 heures.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

ORDRE DU JOUR :

BUDGET

1-Délibérer sur une demande de subvention exceptionnelle : l'Association Rock Latino Dance.

URBANISME

2- Délibérer sur l'identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Travaux d'aménagement du carrefour de l'Eglise (sécurité et accessibilité), délibérer concernant :

3-Convention relative à la réalisation de travaux d'urbanisation sur le domaine public routier départemental

4-Dossier de demande de subvention pour la mise en sécurité et accessibilité RD48 – Route de Saint Sulpice

ECOLES

5-Délibérer pour avis sur la semaine de classe à 4 jours ou 4.5 jours.

6-Délibérer concernant le conventionnement pour le règlement de frais de scolarité de la Commune de Mailholas pour l'année scolaire 2022/2023

7-Délibérer sur le renouvellement de la convention RPI Lacaugne-Marquefave 2022-2023

ADMINISTRATION

8-Délibérer sur le renouvellement de la convention pour la médecine préventive avec le CDG31.

9-Délibérer concernant l'adhésion aux conventions de protection sociale complémentaire (santé et prévoyance)

10-Règlement de la Salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Marquefave, le 10 Nov 2023

Le Maire,
Eric PAYEN

